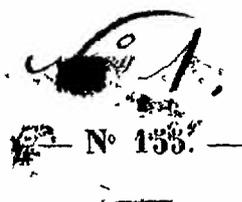


208



**CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.**

(SEANCE DU 6 MARS 1850.)

---

**PROJET**

DE

**BUDGET DES VOIES ET MOYENS,**

POUR L'EXERCICE 1850.



## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget des Voies et Moyens de l'exercice 1849 a été arrêté à . . . . .	fr. 115,897,020 »
Le projet pour l'exercice 1850 s'élève à . . . . .	119,405,820 »
Augmentation. . . . .	fr. 3,508,800 »

Le produit présumé des ventes de bois domaniaux, autorisées par la loi du 3 février 1845, y est compris, comme aux Budgets précédents, sous une rubrique spéciale, pour un chiffre de 900,000 francs.

Les développements qui vont suivre permettront d'apprécier les bases des évaluations proposées.

*Contribution foncière.*

Le contingent de la contribution foncière admis au Budget de 1849 et maintenu à celui de 1850, s'élève, en principal, à 15,500,000 francs. Il sera réparti, entre les provinces du Royaume, d'après la péréquation arrêtée par la loi du 9 mai 1848 (*Moniteur* du 11, n° 71).

*Contribution personnelle.*

Le projet de loi sur la contribution personnelle qui a été soumis à la Chambre, dans sa séance du 16 février 1849, a particulièrement pour but d'introduire plus d'égalité proportionnelle dans la répartition. Les calculs qui ont été faits, permettent d'espérer cependant un certain accroissement du revenu de cette branche d'impôt.

Le produit de la contribution personnelle, principal et additionnels, s'est élevé, pendant les cinq dernières années de 1844 à 1848, savoir :

DÉSIGNATION des EXERCICES.	MONTANT des RÔLES.	DIFFÉRENCES, comparativement à l'exercice précédent.	
		EN PLUS.	EN MOINS.
1844. . . . .	8,845,086 »	»	»
1845. . . . .	8,907,522 »	124,256 »	»
1846. . . . .	9,050,501 »	92,269 »	»
1847. . . . .	9,156,557 »	76,746 »	»
1848. . . . .	9,121,255 »	»	15,082 »

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

L'augmentation constante de ce revenu s'est arrêtée, en 1848, par la force des circonstances. A mesure que la confiance se raffermira, le produit de la contribution personnelle reprendra sa marche progressive. Il est donc permis de prévoir, pour 1850, la réalisation d'une recette de 9,200,400 francs.

De 1844 à 1848 le droit de patente a rapporté, savoir :

Patentes.

DÉSIGNATION des EXERCICES.	MONTANT des RÔLES.	DIFFÉRENCES, comparativement à l'exercice précédent.	
		EN PLUS.	EN MOINS.
1844. . . . .	2,778,067 .	.	.
1845. . . . .	2,858,954 .	76,887 .	.
1846. . . . .	2,962,766 .	107,812 .	.
1847. . . . .	3,155,008 .	100,502 .	.
1848. . . . .	2,956,598 .	.	198,670 .

La diminution de ce produit, en 1848, doit être attribuée, d'une part, à l'influence des événements, et d'autre part, aux dégrèvements qu'il a fallu accorder aux sociétés anonymes.

Comme on l'a dit dans la Note préliminaire au Budget de 1849, les prévisions du Gouvernement ont toujours été calculées sur le droit de patente à payer par ces sociétés, sur tous les bénéfices, y compris les intérêts des capitaux engagés et les fonds de réserve. Diverses sociétés ont réclamé auprès des députations permanentes des conseils provinciaux contre cette application de la loi.

Il est intervenu plusieurs décisions dans l'un et l'autre sens. Le Gouvernement en a annulé quelques-unes, par application de l'article 86 de la loi provinciale; mais les tribunaux ont unanimement décidé qu'en pareille matière, la délibération des députations permanentes était souveraine.

Cette difficulté est maintenant aplanie: la loi du 22 janvier 1849 (*Moniteur* n° 24) permet d'établir désormais le droit de patente à payer par les sociétés anonymes, de manière à procurer au trésor les ressources sur lesquelles il avait compté.

Cette loi a également apporté quelques autres modifications qui se résument en une légère augmentation de droit qu'auront à supporter certaines catégories de patentables.

Les prévisions pour 1849 ont été évaluées à 3,100,900 francs, en vue des résultats de la loi dont il s'agit. Elles sont reproduites au Budget de 1850.

D'après les rôles formés pour l'exercice 1848, le produit des redevances sur les mines s'est élevé à fr. 207,207 35 c. Les prévisions pour 1850 ont été établies d'après ce chiffre; elles sont, du reste, conformes à celles qui ont été admises au Budget de 1849.

Redevances sur les  
mines.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

DOUANES.

Les droits d'entrée ont produit, savoir :

Droits d'entrée.

DÉSIGNATION des EXERCICES.	MONTANT des RECETTES.	DIFFÉRENCES, comparativement à l'exercice précédent.	
		EN PLUS.	EN MOINS.
1844. . . . .	10,925,511 "	"	"
1845. . . . .	11,148,250 "	224,959 "	"
1846. . . . .	10,254,187 "	"	914,065 "
1847. . . . .	9,745,975 "	"	490,212 "
1848. . . . .	8,857,419 "	"	006,550 "
TOTAUX . . . . .	50,887,142 "	224,959 "	2,310,851 "
MOYENNE. . . . .	10,177,428 "		

La forte diminution que les recettes ont éprouvée depuis 1846, est due à la crise des subsistances, ainsi qu'aux circonstances qui, en 1848, ont momentanément paralysé les transactions commerciales. La réaction favorable qui s'est manifestée depuis quelques mois permet de croire que cette dernière cause de réduction cessera bientôt d'exercer son influence. D'un autre côté, la crise alimentaire est arrivée à son terme, et le régime de la libre entrée des denrées a fait place à un nouveau système de droits, établi par la loi et l'arrêté royal du 31 décembre 1848. Si l'on admet que ces droits continueront d'exister en 1850, et qu'on les applique aux importations faites pendant les années antérieures à la crise, on obtient les résultats suivants :

MARCHANDISES.	UNITÉS.	QUANTITÉS IMPORTÉES.					Droits d'entrée.		RECETTES PRÉSENTES.	
		1841.	1842.	1843.	1844.	MOYENNE.	BASE.	TAUX.		
Bestiaux. {	Bêtes bovines .	Têtes.	14,498	15,151	14,595	12,557	14,190	Par tête.	( <sup>1</sup> )	127,710
	Moutons . . .	Têtes.	20,617	29,866	31,074	26,001	26,889	Id.	1 50	40,555
	Cochons. . . .	Têtes.	2,185	5,820	1,968	1,559	2,377	Id.	2 "	4,754
Grains . . . . .	Kilog.	65,980,075	99,964,054	114,262,238	62,764,509	85,742,664	100kilog.	" 50		428,715
Riz . . . . .	Kilog.	5,755,865	5,952,720	4,962,994	5,096,758	4,456,584	Id.	5 "		221,829
TOTAL. . . . . fr.										825,550

En tenant compte des articles secondaires négligés dans ce tableau et de l'accroissement naturel des importations, il est permis de porter à 1,000,000 de francs

(<sup>1</sup>) La statistique ne distinguant pas entre les différentes catégories du nouveau tarif, il a fallu prendre, par approximation, un droit moyen.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

le produit probable des droits établis par le tarif du 31 décembre 1848. Cette somme, ajoutée aux recettes faites en 1847, donne un total de 10,743,975 francs, qu'on a réduit à 10,500,000 francs pour les prévisions du Budget de 1850.

Le tableau ci-dessous indique le montant des droits de sortie perçus pendant les cinq dernières années, savoir :

*Droits de sortie.*

DÉSIGNATION des EXERCICES.	MONTANT des RECETTES.	DIFFÉRENCES, comparativement à l'exercice précédent.	
		EN PLUS.	EN MOINS.
1844. . . . .	411,712 »	»	»
1845. . . . .	455,118 »	43,406 »	»
1846. . . . .	469,499 »	14,381 »	»
1847. . . . .	476,145 »	6,646 »	»
1848. . . . .	504,598 »	»	171,545 »
TOTAUX . . . . .	2,117,070 »	64,431 »	171,545 »
MOYENNE. . . . .	423,414 »		

Les événements politiques et les modifications apportées au tarif des droits de sortie ont occasionné la diminution que présentent les recettes de 1848. Les prévisions pour 1850 sont fixées, comme elles l'ont été l'année précédente, à 400,000 francs.

Les droits de transit ont produit au trésor :

*Droits de transit.*

DÉSIGNATION des EXERCICES.	MONTANT des RECETTES.	DIFFÉRENCES, comparativement à l'exercice précédent.	
		EN PLUS.	EN MOINS.
En 1844 . . . . .	55,755 »	»	»
1845 . . . . .	63,175 »	7,420 »	»
1846 . . . . .	66,605 »	3,428 »	»
1847 . . . . .	81,081 »	14,478 »	»
1848 . . . . .	40,600 »	»	40,481 »
TOTAUX . . . . .	307,214 »	25,326 »	40,481 »
MOYENNE. . . . .	61,443 »		

L'élévation des produits constatés en 1847 provient des transports extraordinaires de denrées alimentaires qui ont eu lieu à cette époque. Les évaluations pour 1849 n'ont été portées qu'à 60,000 francs, dans la prévision que le produit des droits de transit subirait une certaine diminution, de même que celui des autres droits de

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

douane. Elles sont réduites à 50,000 francs au Budget de 1850, afin de tenir compte de l'influence qu'exerceront sur les recettes les dispositions libérales de la nouvelle loi sur le transit, dont le projet est en ce moment soumis à la Chambre.

*Droits de tonnage.* Les recettes suivantes ont été effectuées par suite de l'application des droits de tonnage, savoir :

DÉSIGNATION des EXERCICES.	MONTANT des RECETTES.	DIFFÉRENCES, comparativement à l'exercice précédent.	
		EN PLUS.	EN MOINS.
1844. . . . .	575,758 "	"	"
1845. . . . .	481,500 "	107,622 "	"
1846. . . . .	587,810 "	106,450 "	"
1847. . . . .	574,286 "	"	13,524 "
1848. . . . .	555,401 "	"	218,885 "
TOTAUX. . . . .	2,572,595 "	214,072 "	232,409 "
MOYENNE . . . . .	474,519 "		

Les causes principales de la réduction des autres produits de douanes, en 1848, expliquent également la dépression considérable que présentent les recettes des droits de tonnage. La reprise des affaires commerciales devant rendre à la navigation son activité ordinaire, les prévisions du Budget de 1849, évaluées à 450,000 francs, sont maintenues pour 1850.

*Droits de consommation.*

Pour faire droit aux réclamations qui ont été présentées contre l'impôt sur le débit des boissons alcooliques, le Gouvernement a soumis à la Chambre, dans sa séance du 16 février 1849, un projet de loi conçu d'après de nouvelles bases. Si ce projet est converti en loi avant le 31 décembre 1849, il est probable que les recettes de 1850 atteindront les prévisions évaluées à 900,000 francs. Elles pourraient, du reste, être réalisées sous le régime de la législation actuelle.

ACCISES.

Les recettes sur les accises se sont élevées au 31 décembre 1848, savoir :

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	MONTANT des RECETTES constatées au 31 déc. 1848.	PRÉVISIONS DU BUDGET		DIFFÉRENCES, comparativement aux prévisions de 1848.		PRÉVISIONS du Budget DE 1850.
		de 1848.	de 1849.	En plus.	En moins.	
Sel et eau de mer . . . . .	4,850,257	4,800,000	4,800,000	"	"	4,650,000
Vins étrangers . . . . .	1,025,214	2,000,000	2,100,000	100,000	"	2,100,000
Eaux-de-vie indigènes. . . . .	3,342,013	3,500,000	3,800,000	300,000	"	3,900,000
Liquides alcool. distillés à l'étr.	227,315	200,000	200,000	"	"	200,000
Bières et vinaigres . . . . .	6,126,122	6,500,000	6,500,000	"	"	6,300,000
Sucre de canne et de betterave.	3,072,481	3,000,000	3,000,000	"	"	3,000,000
Timbre des quittances. . . . .	5,000	5,000	5,000	"	"	5,000
— des permis de circulation.	510	1,000	1,000	"	"	1,000
TOTAUX. . . . .	19,547,407	20,006,000	20,406,000	400,000	"	20,156,000

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Malgré les causes de réduction de cette catégorie de produits, qui se sont manifestées en 1848, les prévisions établies au Budget de cet exercice n'ont dépassé que de 458,593 francs les recettes constatées à la fin de l'année. Les mêmes prévisions ont été reproduites au Budget de 1849, sauf en ce qui concerne les vins et les eaux-de-vie indigènes.

Quelques explications suffiront pour justifier les prévisions du Budget de 1850.

Le droit de consommation sur le sel, existant en France, a été réduit de 30 à 10 francs, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1849. Cette réduction aura pour effet de faire cesser le commerce interlope qui se pratiquait sur nos frontières du Midi. Eu égard à cette circonstance, on a cru devoir diminuer de 200,000 francs, comparative-ment aux recettes de 1848, les prévisions établies pour 1850. Cette somme représente une quantité de 1,111,000 kilogrammes de sel brut.

*Sel.*

Il a été perçu, en 1844, la somme de 4,073,904 francs, et, en 1845, celle de 4,063,200 francs. Ces deux années peuvent être considérées comme normales, pour apprécier le système actuel au point de vue financier. L'élévation du prix des céréales, occasionnée par la crise alimentaire, a fait tomber les recettes, en 1846, à 3,322,711 francs et, en 1847, à 2,870,989 francs. Cette cause ayant cessé en 1848, les recettes se sont élevées à 3,542,013 francs; mais il est à remarquer que les droits constatés sont payables de trois en trois mois. Ainsi, en comparant les droits dus et non exigibles au 31 décembre de chacune des années 1847 et 1848, on trouve pour celle-ci, un excédant de 274,600 francs, qui, ajouté aux recettes effectuées, forme un total de 3,616,613 francs, c'est-à-dire 116,613 francs de plus que les prévisions du Budget. Bien que l'on puisse espérer que les fabrications seront au moins égales, en 1850, à celles de 1844 et de 1845, les prévisions n'ont cependant été évaluées qu'à 3,900,000 francs. Elles sont respectivement inférieures de 173,904 francs et de 163,200 francs aux recettes perçues pendant ces deux derniers exercices.

*Eaux-de-vie indigènes.*

Les prévisions et les recettes pour la période de 1840 à 1848 présentent les résultats suivants :

*Bières et vinaigres*

ANNÉES.	PRÉVISIONS.	RECETTES.
1840. . . . .	7,551,500	7,308,961
1841. . . . .	7,552,900	7,130,859
1842. . . . .	7,524,000	7,120,386
1843. . . . .	7,052,100	6,787,762
1844. . . . .	6,950,000	6,745,190
1845. . . . .	6,820,000	6,525,821
1846. . . . .	6,500,000	6,310,547
1847. . . . .	6,500,000	5,318,061
1848. . . . .	6,500,000	6,126,121

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les recettes se sont élevées, en 1844, à 6,745,190 francs et, en 1845, à 6,525,821 francs. Ces deux termes ont servi de base aux évaluations de 1849, fixées à 6,500,000 francs; il a fallu mettre hors ligne les années 1846 et 1847, attendu que la crise alimentaire, en élevant le prix des céréales, a nécessairement restreint les travaux dans les brasseries.

Les recettes de 1848 n'ont atteint que le chiffre de 6,126,121 francs; comparativement à 1846, elles présentent une différence en moins de 200,000 francs environ. Cependant, il était d'autant plus permis de compter qu'elles auraient dépassé les prévisions, calculées également à 6,500,000 francs, qu'en général les approvisionnements avaient été épuisés pendant les années calamiteuses que nous avons traversées. Prenant en considération l'influence que la crise politique a pu exercer sur les produits de 1848, on incline à penser que les recettes de 1850 ne seront pas supérieures aux prévisions, évaluées à 6,500,000 francs, alors, surtout, que l'on doit tenir compte de la diminution graduelle que l'accise sur les bières présente depuis plusieurs années, diminution qui ne pourra s'arrêter qu'en apportant quelques changements à la législation actuelle.

*Sucres.* L'évaluation de 5,000,000 de francs comme produit probable de l'accise sur les sucres est maintenue au Budget de 1850.

*Droits de magasin dans les entrepôts.* Les prévisions du Budget de 1850 ont été fixées à 220,000 francs et dépassent de 20,000 francs celles qui ont été admises au Budget de l'exercice précédent. Au moyen du crédit spécial voté au Budget des dépenses, on pourra approprier définitivement les bâtiments servant d'entrepôt dans la ville d'Anvers, et réaliser ainsi les prévisions du Budget actuel, la moyenne des droits perçus pendant les années 1847 et 1848 s'élevant à 214,839 francs.

**ENREGISTREMENT ET DOMAINES.**  
—  
*Droits d'enregistrement.* Le produit probable des droits d'enregistrement est évalué, pour 1850, à 10,400,000 francs. L'augmentation de 200,000 francs que présente ce chiffre, comparativement aux prévisions de 1849, se justifie par l'amélioration sensible qui se manifeste dans la situation des affaires. Ce produit semble, du reste, d'autant plus réalisable qu'il est encore inférieur de plus de 25,000 francs à la moyenne des recettes effectuées de 1843 à 1847.

*Greffes.* Les revenus des droits de greffe atteindront, selon toute probabilité, le même chiffre que les années précédentes. La somme de 500,000 francs à laquelle il est évalué, constitue à peu près la moyenne des années 1845 à 1847. Cette prévision trouve donc dans le passé une justification suffisante.

*Droits d'hypothèque.* De même que le revenu des droits d'enregistrement, celui des droits d'hypothèque subit l'influence des événements politiques et des crises commerciales ou industrielles. Si la confiance continue à se raffermir, il est à espérer que les prévisions, portées à 1,650,000 francs au Budget de 1850, seront atteintes. Elles excèdent de 50,000 francs celles du Budget de 1849, tout en restant cependant de 150,000 francs au-dessous de la moyenne des cinq années antérieures à 1848.

*Droits de successions.* Les produits des droits de succession sont évalués, pour 1850, à la somme de 8,200,000 francs. Cette évaluation est basée sur la prévision que le projet de loi

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

sur les successions en ligne directe, dont les Chambres sont saisies, sera adopté. Les ressources nouvelles qui doivent en dériver pour le trésor sont évaluées à 3,000,000 de francs. Cette somme forme l'un des éléments de l'évaluation proposée, dans l'hypothèse que la loi recevra son exécution à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1849 et qu'elle sortira ainsi entièrement ses effets à partir de 1850.

Quant au complément de 5,200,000 francs, il représente à peu près la moyenne des produits des années antérieures.

L'évaluation de 3,000,000 de francs pour cette branche de revenu est égale à celle qui figurait au Budget précédent. Cette prévision étant inférieure à la moyenne des produits obtenus pendant les cinq années antérieures à 1848, il est très-probable qu'elle sera également réalisée en 1850.

*Droits de timbre.*

Le produit moyen des amendes, etc., constaté de 1844 à 1848, s'élève à 175,000 francs environ. Les prévisions de 1850 sont évaluées à cette somme.

*Amendes, etc.*

L'ensemble des recettes diverses, évalué à 311,000 francs, comme au Budget de 1849, a été calculé d'après la moyenne du produit des années antérieures.

*Recettes diverses*

Les produits probables des canaux, etc., en 1850, présentent, dans leur ensemble, comparativement aux prévisions de l'exercice précédent, une réduction de 60,000 francs. On prévoit même une diminution de 100,000 francs dans le produit des barrières, par suite des rabais extraordinaires qui ont eu lieu sur les dernières adjudications; mais cette diminution est atténuée, en partie, par deux augmentations, l'une de 30,000 francs que procurera l'ouverture du canal latéral à la Meuse; l'autre de 10,000 francs et applicable au canal de Mons à Condé, résulte de l'application de la loi du 30 décembre 1845, aux termes de laquelle la part de l'État dans le produit de ce canal s'accroît annuellement d'un dixième.

*PÉAGES.**—  
Produit des canaux, etc.*

On évalue à 3,000,000 de francs le produit probable des postes en 1850.

*Postes.*

Malgré l'influence qu'ont exercée sur ce produit la loi du 24 décembre 1847, la convention conclue le 3 novembre de la même année avec la France, ainsi que la crise politique et commerciale, les recettes se sont élevées, en 1848, à 3,460,000 francs environ, en y comprenant les remboursements d'offices étrangers, qui se sont accrus dans une forte proportion, par suite de l'augmentation de transit des correspondances entre l'Angleterre et les États du continent.

Toutefois, la réforme postale, dont le projet est soumis à la Chambre, devant amener une réduction assez considérable, il semble prudent de n'évaluer qu'à 3,000,000 de francs le revenu à réaliser en 1850.

Les prévisions des années précédentes ont été calculées d'après le nombre de traversées, fixé à 14 par mois. Ce nombre devant être réduit à 8, en 1850, il en résultera nécessairement une diminution proportionnelle des recettes à partir de cette année.

*MARINE.**—  
Produits du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres.*

Les recettes des chemins de fer ont été évaluées au Budget des Voies et Moyens de 1849 à 15,500,000 francs. Cette évaluation a été basée sur la prévision que les produits, qui, par suite des événements de février, avaient fléchi, depuis le mois

*Chemin de fer.*

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

de mars 1848, dans la proportion de 20 p. %, se relèveraient sensiblement à partir du mois de mars 1849, et que cette proportion serait réduite à 15 p. % pour le mois de janvier, à 10 p. % pour le mois de février et à 5 p. % pour le mois de mars; mais qu'à partir du mois d'avril, ils reprendraient leur développement graduel et offriraient, sur les mêmes mois de 1847, une augmentation de 10 p. %, augmentation qui correspond à l'accroissement annuel de 1,200,000 francs que les produits ont présenté depuis 1845.

Les produits probables de l'exercice 1850 sont évalués à 16 millions 500,000 francs. Cette évaluation supérieure de un million à celle adoptée au Budget de 1849, n'offre, toutefois, qu'une augmentation de 500,000 francs, comparativement aux prévisions de 1848. Ces prévisions, qui se seraient sans doute réalisées si les événements politiques n'étaient venus brusquement les détruire, étaient fondées sur la progression constante que les produits n'avaient cessé de présenter depuis la création des chemins de fer. Cette progression qui, depuis 1844, a été en moyenne de 9 p. %, n'est calculée devoir être que de 6 p. % pour 1850, comparativement aux produits présumés de l'année 1849.

## CAPITAUX ET REVENUS.

## Administration de l'enregistrement.

Les divers produits portés sous la rubrique *capitaux et revenus*, et dont la perception est confiée à l'administration de l'enregistrement, etc., sont évalués, pour 1850, à la somme de 2,516,700 francs et présentent, dans leur ensemble, une augmentation de 120,000 francs sur les prévisions de 1849. Cette différence est due aux modifications indiquées ci-dessous.

## Capitaux du fonds de l'industrie.

La réduction de 50,000 francs, prévue sur cet article, provient, d'une part, de ce que les capitaux du fonds de l'industrie sont aujourd'hui remboursés en grande partie; et, d'autre part, de ce que le Gouvernement se trouve dans la nécessité d'accorder des facilités de payement à quelques débiteurs dont la position est peu favorable.

## Capitaux de créances ordinaires.

La somme de 200,000 francs, mentionnée comme montant des remboursements probables des capitaux de cette nature, est égale à celle portée au Budget de 1849.

## Prix de ventes d'objets mobiliers.

Le produit présumé de cette source de revenus a été augmenté, au Budget de 1850, de 50,000 francs, afin de mettre l'évaluation mieux en rapport avec la moyenne des années précédentes.

## Prix de ventes de domaines, etc.

Le Gouvernement n'évalue qu'à 200,000 francs le produit probable de la vente de biens domaniaux. Ces biens consistent dans les excédants d'emprises non utilisés pour la construction du chemin de fer, des routes et des canaux.

## Prix de ventes de coupes de bois, etc.

Les prévisions établies au Budget de 1849 sont reproduites à celui de 1850. Elles sont encore de 100,000 francs inférieures aux produits de l'année 1847.

## Fermages de biens fonds.

La moyenne de ces produits a servi de base à l'évaluation de 400,000 francs, qui figurait également au Budget de l'exercice précédent.

## Produits de l'école vétérinaire.

Les prévisions pour 1850 sont réduites de 10,000 francs, afin de les mettre en rapport avec les recettes réalisées.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

L'établissement destiné à servir d'école de réforme pour les mendiants et vagabonds, âgés de moins de 18 ans, pourra être définitivement approprié dans le cours de cette année. Les produits que retirera l'État de l'exploitation de cet établissement sont évalués à 60,000 francs au Budget de 1850.

*Établissement de  
Ruysselede.*

Les sommes exigibles en 1850, du chef d'intérêts de créances du fonds de l'industrie, s'élèvent à fr. 126,894 98 c. En ne portant les prévisions qu'à 120,000 francs, on a égard à la position difficile dans laquelle se trouveront probablement quelques débiteurs.

*Intérêts de créances  
du fonds de l'in-  
dustrie.*

Le produit des abonnements au *Moniteur* et au *Recueil des lois* est évalué à 40,000 francs. Ce chiffre est égal à celui voté pour 1849.

*Abonnement au Mo-  
niteur, etc.*

Le produit de la retenue opérée sur le salaire des conservateurs des hypothèques du chef des transcriptions d'actes de mutations, figure, comme au Budget de 1849, pour une somme de 25,000 francs.

*Salaires des conser-  
vateurs des hypo-  
thèques.*

Le Budget des Voies et Moyens de l'exercice 1849 contenait deux articles qui n'ont pas été maintenus à celui de 1850 : le premier, de 145,000 francs, formant le produit de la fabrication de pièces de cuivre ; le second, de 400,000 francs, du chef d'intérêts attribués au trésor sur les émissions de billets de banque de la Société générale, en exécution de la loi du 22 mai 1848.

CAPITAUX ET REVI-  
VUS.

—  
*Trésor public.*

Les motifs de la suppression du premier de ces articles sont expliqués dans la note préliminaire du Budget au Département des Finances.

En ne reproduisant plus le second article, on s'est fondé sur la prévision que les circonstances qui ont motivé l'émission temporaire de ces billets de banque n'existeraient plus en 1850.

Tous les autres produits provenant de capitaux et revenus qui ressortissent à l'administration du trésor public, sauf, toutefois, celui des actes des commissariats maritimes, qui est porté de 40,000 à 50,000 francs, n'ont subi aucune modification.

Les divers produits, indiqués sous le titre de *Remboursements*, présentent globalement une diminution de 133,200 francs sur les prévisions votées au Budget de 1849. Cette somme se répartit entre les quatre articles suivants :

*Remboursements.*

1° Avances faites par le Ministère de la Justice, pour frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, etc. . . . fr.	DIMINUTION.	10,000	»
2° Pensions à payer par les élèves de l'école militaire . . .		27,000	»
3° Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achats de matières premières .		27,400	»
4° Versements à faire par les sociétés anonymes, les concessionnaires de chemin de fer, de routes, de canaux et de ponts .		68,800	»
		<hr/>	
Fr.		133,800	»
		<hr/>	

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

**FONDS SPÉCIAL.** — Plusieurs bois domaniaux, dont l'aliénation a été autorisée par la Législature, n'ont pu être vendus jusqu'ici, à cause des circonstances défavorables qui se sont présentées.

*Produits des ventes de biens domaniaux, autorisés par la loi du 5 février 1845.*

Ce sont :

1°	La forêt d'Houthulst, évaluée à . . . . .	fr.	997,000	»
2°	— de Tanton — . . . . .		180,000	»
3°	— de Bologne — . . . . .		322,500	»
4°	— de Conques — . . . . .		224,000	»
5°	— Heuville — . . . . .		550,000	»
<b>TOTAL.</b>			<b>2,273,000</b>	<b>»</b>

Le Gouvernement présentera ultérieurement à la Législature des projets de loi tendant à autoriser la vente de domaines, jusqu'à concurrence de 2 millions. Dans la prévision que cette aliénation pourra se faire d'une manière avantageuse, le Gouvernement évalue à 900,000 francs le produit probable des ventes qui auront lieu.

*Recettes pour ordre.* Le Budget des Recettes pour ordre, composé exclusivement de fonds spéciaux ou particuliers appartenant à des provinces, à des communes ou à des établissements publics, n'a subi aucune modification pour 1850. Il s'élève à 11,620,000 francs, comme celui de l'exercice précédent et se trouve balancé par le Budget des Dépenses pour ordre, évalué exactement à la même somme.

*Projet de loi.* Quant au projet de loi qui précède le Budget des Voies et Moyens, il est rédigé dans la même forme que celui de l'exercice 1849; le seul changement qui y ait été introduit consiste dans la suppression de l'article stipulant la retenue du quart des salaires alloués aux conservateurs des hypothèques pour les transcriptions d'actes de mutations. La disposition générale de l'art. 1<sup>er</sup>, en vertu de laquelle les impôts directs, etc., seront recouverts d'après les lois qui en règlent la perception, rend inutile la reproduction de cet article.



**PROJET DE LOI.**

---

**Léopold,****ROI DES BELGES,***À tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

**NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :**

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances :

**ARTICLE PREMIER.**

Les impôts directs et indirects, existants au 31 décembre 1849, en principal et centimes additionnels ordinaires et extraordinaires, tant pour le fonds de non-valeurs qu'au profit de l'État, ainsi que la taxe des barrières, seront recouvrés, pendant l'année 1850, d'après les lois et les tarifs qui en règlent l'assiette et la perception.

Le principal de la contribution foncière est réparti entre les provinces, pour l'année 1850, conformément à la loi du 9 mars 1848.

**ART. 2.**

D'après les dispositions qui précèdent, le Budget des recettes de l'État, pour l'exercice 1850, est évalué à la somme de cent dix-neuf millions quatre cent cinq mille huit cent vingt francs (119,405,820 francs); les recettes spéciales, provenant des ventes de biens domaniaux, autorisées en vertu de la loi du 3 février 1845, à la somme de neuf cent mille francs (900,000 francs), et les recettes pour ordre à celle de onze millions six cent vingt mille francs (11,620,000 francs).

PROJET DE LOI.

ART. 5.

Pour faciliter le service du trésor, pendant le même exercice, le Gouvernement pourra, à mesure des besoins de l'État, mettre en circulation des bons du trésor jusqu'à concurrence de la somme de *dix millions* de francs.

ART. 4.

La présente loi sera obligatoire le 1<sup>er</sup> janvier 1850.

Donné à Laeken, le 28 février 1849.

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Finances,*

FRÈRE-ORBAN.



**PROJET**

DE

**BUDGET DES VOIES ET MOYENS,**

Pour l'exercice 1850.

---

## PROJET DE BUDGET DES VOIES ET MOYENS.

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.
	<b>IMPOTS.</b>
	<i>Foncier</i> . . . . . { <ul style="list-style-type: none"> <li>Principal . . . . .</li> <li>3 centimes additionnels ordinaires . . . . .</li> <li>2 centimes additionnels pour non-valeurs . . . . .</li> <li>10 centimes additionnels extraordinaires . . . . .</li> <li>3 centimes id. supplémentaires sur le tout . . . . .</li> </ul>
	<i>Personnel</i> . . . . . { <ul style="list-style-type: none"> <li>Principal . . . . .</li> <li>10 centimes additionnels extraordinaires . . . . .</li> </ul>
	<i>Patentes</i> . . . . . { <ul style="list-style-type: none"> <li>Principal . . . . .</li> <li>10 centimes additionnels extraordinaires . . . . .</li> </ul>
	<i>Redevances sur les mines</i> . . . . . { <ul style="list-style-type: none"> <li>Principal . . . . .</li> <li>10 centimes ordinaires pour non-valeurs . . . . .</li> <li>5 centimes sur les deux sommes précédentes, pour frais de perception . . . . .</li> </ul>
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES. . . . .	<i>Douanes</i> . . . . . { <ul style="list-style-type: none"> <li>Droits d'entrée . . . . . (16 centimes additionnels).</li> <li>Droits de sortie . . . . . ( Id. ).</li> <li>Droits de transit. . . . . ( Id. ).</li> <li>Droits de tonnage . . . . . ( Id. ).</li> <li>Timbres . . . . .</li> </ul>
	Droit de consommation sur les boissons distillées . . . . .
	<i>Accises</i> . . . . . { <ul style="list-style-type: none"> <li>Sel . . . . . ( sans additionnels ).</li> <li>Vins étrangers . . . . . ( 26 centimes additionnels et timbres collectifs ) .</li> <li>Eaux-de-vie étrangères. . . . . ( sans additionnels ).</li> <li>— indigènes . . . . . ( Id. ).</li> <li>Bières et vinaigres . . . . . ( 26 centimes additionnels et timbres collectifs). .</li> <li>Sucres. . . . .</li> <li>Timbres . . . . . {               <ul style="list-style-type: none"> <li>sur les quittances. . . . .</li> <li>sur les permis de circulation . . . . .</li> </ul> </li> </ul>

## POUR L'EXERCICE 1850.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES pour l'exercice 1850.		TOTAL.	OBSERVATIONS.
15,500,000	}	18,859,750	
465,000			
310,000			
1,550,000			
534,750			
8,384,000	}	9,200,400	
836,400			
2,819,000	}	3,100,800	
281,800			
180,000	}	207,800	
18,000			
9,800			
10,500,000	}	11,435,000	
400,000			
50,000			
450,000			
35,000			
"		900,000	
4,650,000			
2,100,000			
200,000			
3,900,000	}	20,156,000	
6,300,000			
3,000,000			
5,000			
1,000			
A REPORTER.		63,359,950	

## PROJET DE BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	
	<b>IMPOTS. (Suite.)</b>	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES (Suite.)	Garantie . . . . .	Droits de marque des matières d'or et d'argent . . . . .
	Recettes diverses . . . . .	Droits de magasin des entrepôts, perçus au profit de l'État. Recettes accidentelles . . . . .
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Droits, additionnels et amen- des . . . . .	Enregistrement . . . . . ( 30 centimes additionnels ).
		Greffes . . . . . ( Id. ).
		Hypothèques . . . . . ( 25 Id. ).
		Successions . . . . . ( 30 Id. ).
		Timbre . . . . . ( sans additionnels ).
	Recettes diverses . . . . .	Amendes . . . . .
		Indemnités payées par les miliciens pour remplacement et pour décharge de responsabilité de remplacement . . . . .
		Amendes en matière de simple police, civile, correctionnelle, etc. . . . .
		Produits des examens . . . . .
		— des brevets d'invention . . . . . — des diplômes des artistes vétérinaires . . . . .
TRAVAUX PUBLICS.	Domaines . . . . .	Produits des canaux et rivières appartenant au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation . . . . .
		— du canal de Charleroy . . . . .
		— du canal de Mons à Condé . . . . .
		— des droits de bacs et passages d'eau . . . . . — des barrières sur les routes de 1 <sup>re</sup> et de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .
MARINE . . . . .	Postes . . . . .	Taxe des lettres et affranchissements . . . . .
		Port des journaux et imprimés . . . . .
		Droits sur les articles d'argent . . . . . Remboursements d'offices étrangers . . . . . Émoluments perçus en vertu de la loi du 19 juin 1842 . . . . .
		Produits du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres . . . . .

## POUR L'EXERCICE 1850.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES pour l'exercice 1850.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
Report. . . fr. 63,359,950		
" 130,000		
220,000		
10,000	230,000	
10,400,000		
300,000		
1,650,000		87,755,950
8,200,000	23,725,000	
3,000,000		
175,000		
70,000		
140,000		
85,000	311,000	
15,000		
1,000		
880,000		
620,000		
1,465,000	4,935,000	
180,000		
90,000		
1,750,000		
2,600,000		
110,000		8,160,000
25,000	3,000,000	
200,000		
65,000		
" 225,000		
A REPORTER. . . fr.	95,913,950	

## PROJET DE BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.
<b>CAPITAUX ET REVENUS.</b>	
TRAVAUX PUBLICS.	Chemin de fer . . . . . Produit des cartes de circulation dans les stations et sur les chemins de fer . . . . .
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Rachat et transfert de rentes, y compris l'aliénation de rentes constituées . . . . . Capitaux du fonds de l'industrie . . . . . Capitaux de créances ordinaires. . . . . Prix de vente d'objets mobiliers; transactions en matière domaniale; dommages et intérêts; successions en déshérence; épaves . . . . . Prix de vente de domaines, en vertu de la loi du 27 décembre 1822, payés en numéraire en suite de la loi du 28 décembre 1835, pour l'exécution de celle du 27 décembre 1822 et des lois des 30 juin 1840, 18 mai 1845 et 27 février 1846. . . . . Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations; vente d'herbes; extraction de minerai de fer, de terre et de sable . . . . . Fermages de biens fonds et bâtiments, de chasses et de pêches; arrérages de rentes; revenus des domaines du Département de la Guerre . . . . . Produits de l'école vétérinaire et d'agriculture . . . . . — de l'établissement de Ruyssede . . . . . Intérêts de créances du fonds de l'industrie et de créances ordinaires . . . . . Restitutions et dommages-intérêts en matière forestière. . . . . Restitutions volontaires . . . . . Abonnements au <i>Moniteur</i> , aux <i>Annales parlementaires</i> et au <i>Recueil des lois</i> . . . . . Produit du quart des salaires des conservateurs des hypothèques sur les transcriptions d'actes de mutations . . . . . Produits divers des prisons (pistoies, cantines, vente de vieux effets) . . . . . Intérêts de 18,488 obligations de l'emprunt de 20,000,000 de francs, à 4 p.%, provenant de l'emploi de l'encaisse de l'ancien caissier général, sans préjudice aux droits envers le même caissier, dont il est fait réserve expresse . . . . . Intérêts des capitaux tenus en réserve jusqu'à la liquidation définitive des créances mentionnées à l'art. 64 du traité conclu entre la Belgique et le royaume des Pays-Bas, le 5 novembre 1842. . . . . Produits de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations. . . . . Produits des actes des commissariats maritimes . . . . . Produits des droits de pilotage et de fanal . . . . . Moitié des intérêts du cautionnement de deux millions de francs de la Société de la Dendre. Produit de la retenue de 1 % sur les traitements et remises . . . . .
TRÉSOR PUBLIC.	

## POUR-L'EXERCICE 1850.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES Pour l'exercice 1850.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
REPORT. . . fr.	95,918,950	
16,500,000 } 25,000 } 16,525,000		
1,500		
70,000		
200,000		
250,000		
200,000		
1,100,000		
400,000 } 50,000 } 2,516,700		
60,000	21,388,470	
120,000		
100		
100		
40,000		
25,000		
120,000		
537,520		
299,500 } 480,000 } 2,344,770		
50,000		
575,000		
42,750		
240,000		
A REPORTER. . . . fr.	117,302,420	

## PROJET DE BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.					
<b>REMBOURSEMENTS.</b>						
CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. . . .	Prix d'instruments à l'usage des employés de l'administration des contributions, etc. . . . Frais de perception des centimes provinciaux et communaux . . . . .					
	Recouvrements de reliquats de comptes arrêtés par la Cour des Comptes . . . . .					
	Bénéfice éventuel produit par la fonderie de canons à Liège, sur la fabrication d'armes de guerre à exporter pour l'étranger . . . . .					
	<table border="0"> <tr> <td data-bbox="406 936 702 996" rowspan="4"><i>Avances faites par le Ministère des Finances . . . .</i></td> <td data-bbox="726 862 1356 900">Frais de poursuites et d'instances . . . . .</td> </tr> <tr> <td data-bbox="726 913 1356 974">Recouvrements sur les communes, les hospices et les acquéreurs de bois domaniaux, pour frais de régie de leurs bois.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="726 987 1356 1025">Frais de perceptions faites pour le compte de tiers . . . . .</td> </tr> <tr> <td data-bbox="726 1039 1356 1077">Frais de perceptions faites pour le compte des provinces . . . . .</td> </tr> </table>	<i>Avances faites par le Ministère des Finances . . . .</i>	Frais de poursuites et d'instances . . . . .	Recouvrements sur les communes, les hospices et les acquéreurs de bois domaniaux, pour frais de régie de leurs bois.	Frais de perceptions faites pour le compte de tiers . . . . .	Frais de perceptions faites pour le compte des provinces . . . . .
<i>Avances faites par le Ministère des Finances . . . .</i>	Frais de poursuites et d'instances . . . . .					
	Recouvrements sur les communes, les hospices et les acquéreurs de bois domaniaux, pour frais de régie de leurs bois.					
	Frais de perceptions faites pour le compte de tiers . . . . .					
	Frais de perceptions faites pour le compte des provinces . . . . .					
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	<table border="0"> <tr> <td data-bbox="406 1137 702 1198" rowspan="2"><i>Avances faites par le Ministère de la Justice . . . .</i></td> <td data-bbox="726 1099 1356 1160">Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc. . . . .</td> </tr> <tr> <td data-bbox="726 1173 1356 1236">Frais d'entretien et de transport de mendiants, d'indigents, d'enfants trouvés, etc. . . . .</td> </tr> </table>	<i>Avances faites par le Ministère de la Justice . . . .</i>	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc. . . . .	Frais d'entretien et de transport de mendiants, d'indigents, d'enfants trouvés, etc. . . . .		
<i>Avances faites par le Ministère de la Justice . . . .</i>	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc. . . . .					
	Frais d'entretien et de transport de mendiants, d'indigents, d'enfants trouvés, etc. . . . .					
	<i>Avances faites par le Ministère de l'Intérieur . . . .</i> { Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique . . . . .					
	Pensions à payer par les élèves de l'école militaire . . . . .					
	Annuités à payer par les propriétaires riverains du canal de la Campine (1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> sections), du canal d'embranchement vers Turnhout et de la 1 <sup>re</sup> section du canal de Zelzaete . . . . .					
	Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières. . . . .					
	Recettes accidentelles. . . . .					
TRÉSOR PUBLIC. . . .	Versements à faire par les sociétés anonymes, les concessionnaires de chemins de fer, de routes, de canaux et de ponts . . . . .					
	Abonnement des provinces, pour réparations d'entretien dans les prisons. . . . .					
	— — pour le service des ponts et chaussées . . . . .					
	Chemin de fer rhénan. — Dividendes de 1849. . . . .					
<b>FONDS SPÉCIAL.</b>						
	Produit des ventes de biens domaniaux, autorisées par la loi du 3 février 1843. . . . .					

## POUR L'EXERCICE 1850.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES pour l'exercice 1850	TOTAL:	OBSERVATIONS.
REPORT. . . . . fr	117,302,420	
1,000		
100,000	101,000	
50,000		
25,000		
5,000		
135,000		
6,000		
7,000	554,600	
150,000	2,103,400	
1,000		
100		
27,200		
148,300		
825,000		
290,000		
88,000	1,447,800	
23,800		
61,200		
160,000		
TOTAL. . . . . fr.	119,405,820	
. . . . .	900,000	

( Recettes pour ordre )

PROJET DE BUDGET DES VOIES ET MOYENS,  
RECETTES POUR ORDRE.

ADMINISTRATIONS.	NUMÉRO des ARTICLES.	NATURE DES RECETTES.	PRÉVISIONS proposées POUR LE BUDGET DE 1850.	TOTAL PAR CHAPITRE.
		<b>CHAPITRE PREMIER.</b>		
TRÉSOR PUBLIC . . .	1	Cautionnements versés en numéraire dans les caisses du trésor public de Belgique, par des comptables de l'État, par des receveurs communaux, des receveurs de bureaux de bienfaisance, des préposés aux bureaux de station de l'administration du chemin de fer, etc., pour garantie de leur gestion, et cautionnements fournis par des contribuables pour garantie du paiement de droits en matière de douanes, d'accises, etc. . . . .	1,200,000	
	2	Caisses des veuves des fonctionnaires civils . . . . .	1,000,000	
	3	Caisse des veuves et orphelins des officiers de l'armée. . . . .	160,000	
	4	Caisses des pensions et de prévoyance des instituteurs primaires . . . . .	150,000	3,080,000
	5	Masse d'habillement et d'équipement de la douane. . . . .	250,000	
	6	Subsides offerts pour construction de routes . . . . .	800,000	
	7	Parts des communes dans les frais de confection des atlas des chemins vicinaux. . . . .	20,000	
		<b>CHAPITRE II.</b>		
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	8	Répartition du produit d'amendes, saisies et confiscations en matière de contributions directes, douanes et accises . . . . .	120,000	
	9	Frais d'expertises de la contribution personnelle. . . . .	30,000	
	10	Droits de magasin des entrepôts au profit des communes. . . . .	40,000	5,450,000
	11	Recouvrement d'impôts au profit des provinces . . . . .	2,680,000	
	12	Id. id. des communes. . . . .	2,320,000	
	13	Taxe provinciale sur les chiens . . . . .	260,000	
		A REPORTER. . . . fr.		8,530,000

## POUR L'EXERCICE 1850.

## SUITE DES RECETTES POUR ORDRE.

ADMINISTRATIONS.	NUMÉRO des ARTICLES.	NATURE DES RECETTES.	PRÉVISIONS proposées POUR LE BUDGET DE 1850.	TOTAL PAR CHAPITRE.
		REPORT. . . . . fr.	. . . . .	8,530,000
		<b>CHAPITRE III.</b>		
		<b>FONDS DE TIERS.</b>		
	14	Amendes diverses et autres recettes soumises aux frais de régie . . . . .	120,000	
	15	Amendes de consignations et autres recettes non assu- jetties aux frais de régie . . . . .	1,000,000	
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	16	Recouvrement de revenus pour compte de provinces, déduction faite des frais de régie . . . . .	470,000	8,090,000
		<b>CONSIGNATIONS.</b>		
	17	Consignations de toute nature . . . . .	1,500,000	
		TOTAL DES RECETTES POUR ORDRE . . . . . fr.		11,620,000

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 28 février 1849.

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Finances,*

**FRÈRE-ORBAN.**



**PIÈCES A L'APPUI.**

---

VOIES ET MOYENS.

—  
EXERCICE 1850.  
~~~~~ÉTAT N° 1.  
~~~~~**TABLEAU**

DES

**PRODUITS ET REVENUS DE L'ÉTAT,**Constatés pendant les exercices 1844, 1845, 1846, 1847 et 1848.  
  
~~~~~

## PIÈCES A L'APPUI DU PROJET DE BUDGET

Administration.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS CONSTATÉS PEN			
		1944.	1945.	1946.	
<b>IMPÔTS.</b>					
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	<i>Foncier</i> . . . . .	Principal . . . . .	17,709,605 45	18,406,542 09	18,359,749 86
		3 centimes additionnels ordinaires . . . . .			
		2 — — — pour non-valeurs . . . . .			
		10 — — extraordinaires . . . . .			
		5 — — supplémentaires sur le tout . . . . .			
	<i>Personnel</i> . . . . .	Principal . . . . .	8,845,086 04	8,067,322 50	9,059,501 43
		10 centimes additionnels extraordinaires . . . . .			
	<i>Patentes</i> . . . . .	Principal . . . . .	2,778,067 68	2,854,054 61	2,962,766 15
		10 centimes additionnels extraordinaires . . . . .			
	<i>Redevances sur les mines</i> . . . . .	Principal . . . . .	152,448 25	137,757 40	177,515 40
		10 centimes ordinaires pour non-valeurs . . . . .			
		5 — sur les deux sommes précédentes pour frais de perception . . . . .			
	<i>Douanes</i> . . . . .	Droits d'entrée (16 centimes additionnels) . . . . .	10,925,511 82	11,148,250 05	10,254,187 77
		— de sortie ( — — ) . . . . .	411,712 08	455,118 59	469,499 15
		— de transit ( — — ) . . . . .	55,755 97	65,175 76	66,605 26
		— de tonnage ( — — ) . . . . .	575,738 57	481,560 59	587,810 47
		Timbres . . . . .	55,550 45	55,550 52	56,467 58
		Droit de consommation sur les boissons distillées . . . . .	968,058 75	978,519 25	925,368 75
	<i>Accises</i> . . . . .	Sel (sans additionnels) et eau de mer . . . . .	5,944,516 01	4,758,517 00	4,678,414 18
Vins étrangers (26 centimes additionnels et timbres collectifs). . . . .		2,076,545 51	2,025,195 16	1,987,506 72	
Eaux-de-vie étrangères (sans additionnels) . . . . .		228,150 71	250,554 62	174,012 08	
— indigènes ( — — ) . . . . .		4,075,904 42	4,065,200 76	5,522,711 12	
Bières et vinaigres (26 centimes addition <sup>ls</sup> et timbres collectifs). . . . .		6,745,190 59	6,525,821 55	6,310,547 17	
Sucres . . . . .		5,665,111 12	2,612,605 17	2,845,379 59	
Timbres {		sur les quittances . . . . .	4,867 04	5,509 70	4,619 27
		sur les permis de circulation . . . . .	1,845 96	1,082 74	855 22

## DES VOIES ET MOYENS, POUR L'EXERCICE 1850.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE des CINQ DERNIÈRES ANNÉES.	PRÉVISIONS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1850.		Observations.
1847.	1848.		adoptées POUR L'EXERCICE 1849.	proposées POUR L'EXERCICE 1850.	En PLUS.	En MOINS.	
			15,500,000	15,500,000			
			465,000	465,000			
18,350,749 87	18,350,749 79	18,257,079 41	510,000	510,000			
			1,550,000	1,550,000			
			534,750	534,750			
			8,564,000	8,564,000			
9,136,337 67	9,121,255 10	9,025,518 53	856,400	856,400			
			2,819,000	2,819,000			
3,155,068 45	2,956,308 42	2,941,051 06	281,900	281,900			
			180,000	180,000			
161,621 75	207,207 35	163,270 05	18,000	18,000			
			9,900	9,900			
9,743,975 61	8,857,419 11	10,177,428 87	10,000,000	10,500,000	500,000		
476,143 87	504,597 62	425,414 22	400,000	400,000			
81,081 72	40,600 30	61,445 40	60,000	50,000		10,000	
574,286 47	355,401 14	474,519 41	450,000	450,000			
35,235 68	25,789 85	35,632 56	35,000	35,000			
876,288 75	870,542 75	925,275 65	900,000	900,000			
4,604,616 58	4,850,257 50	4,561,264 42	4,800,000	4,650,000		150,000	
2,540,581 85	1,925,214 21	2,070,568 63	2,100,000	2,100,000			
202,635 20	227,314 55	212,529 45	200,000	200,000			
2,870,989 17	3,542,015 38	3,554,563 77	3,800,000	3,000,000	100,000		
5,318,060 85	6,126,121 96	6,206,908 37	6,500,000	6,500,000		200,000	
1,417,259 85	3,076,430 10	2,722,565 12	3,000,000	3,000,000			
4,546 56	5,085 92	4,886 50	5,000	5,000			
770 70	915 36	1,093 59	1,000	1,000			
A REPORTER. . . . . fr.			65,110,950	63,350,950	600,000	360,000	

## PIÈCES A L'APPUI DU PROJET DE BUDGET

Administration.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS CONSTATÉS PEN			
		1844.	1845.	1846.	
<b>IMPÔTS (suite).</b>					
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES (suite).	<i>Garantie.</i> } Droit de marque des matières d'or et d'argent . . . . .	153,245 56	140,845 85	140,851 48	
	<i>Recettes di- verses.</i> . . .	Droits de magasin des entrepôts perçus au profit de l'État . . . . .	184,344 22	103,072 64	170,120 19
		Recettes accidentelles . . . . .	20,626 03	55,921 47	27,418 50
	<i>Droits, additionnels et amendes.</i>	Enregistrement (50 p. % additionnels) . . . . .	10,173,435 90	10,150,703 64	10,581,027 29
		Greffe . . . . . (50 — ) . . . . .	293,618 58	299,909 70	312,308 76
		Hypothèques . (26 — ) . . . . .	2,008,972 50	1,657,584 57	1,735,720 47
		Successions . . (50 — ) . . . . .	5,190,263 02	5,497,071 56	5,087,755 20
		Timbre . . . . . ( sans additionnels ) . . . . .	3,114,537 78	2,920,554 85	3,054,045 22
		Amendes . . . . .	172,734 10	181,860 11	155,206 35
	ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	<i>Recettes di- verses.</i> . . .	Indemnités payées par les miliciens pour remplacements et pour décharge de responsabilité de remplacement . . . . .	55,791 56	61,637 95
Amendes en matière de simple police, civile, correctionnelle, etc. . . . .			195,984 55	151,123 48	140,255 01
Produits des examens . . . . .			72,550 "	55,151 85	55,555 "
— des brevets d'invention . . . . .			59,606 16	17,920 03	21,103 85
— des diplômes des artistes vétérinaires . . . . .			450 "	"	775 "
<b>PEAGES. (a</b>					
Domaine . . . . .	} Produits des canaux et rivières appartenant au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation . . . . .	704,612 96	899,027 02	799,749 60	
		— de la Sambre canalisée . . . . .	526,111 41	654,927 67	648,300 16
		— du canal de Charleroy . . . . .	1,317,808 52	1,568,372 79	1,560,501 48
		— du canal de Mons à Condé . . . . .	50,000 "	65,422 85	77,540 87
		— des droits des bacs et passages d'eau . . . . .	109,002 21	102,915 44	88,159 86
		— des barrières sur les routes de 1 <sup>re</sup> et de 2 <sup>me</sup> classe . . . . .	1,090,628 54	1,850,623 76	1,862,955 31
TRAVAUX PUBLICS . . . . .	<i>Postes . . . . .</i>	Taxe des lettres et affranchissements . . . . .	3,059,035 03	3,159,731 49	3,506,631 84
		Port des journaux et imprimés . . . . .	118,888 77	129,154 41	135,136 26
		Droits sur les articles d'argent . . . . .	23,757 92	22,852 12	25,525 94
		Remboursements d'offices étrangers . . . . .	85,030 24	112,605 94	134,842 72
		Émoluments perçus en vertu de la loi du 19 juin 1842 . . . . .	46,892 65	46,542 44	51,030 29
MARINE . . . . .	Produits du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres . . . . .	"	"	83,335 79	

## DES VOIES ET MOYENS, POUR L'EXERCICE 1850.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE des CINQ DERNIÈRES années.	PRÉVISIONS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1850.		Observations.
1847.	1848.		adoptées POUR L'EXERCICE 1849.	proposées POUR L'EXERCICE 1850.	En PLUS.	En MOINS.	
		REPORT. . . . fr.	63,119,950	63,539,950	600,000	360,000	
127,562 67	97,454 59	131,987 59	130,000	130,000	"	"	
216,471 25	215,207 15	186,644 89	200,000	220,000	20,000	"	
26,065 89	12,409 68	24,488 45	10,000	10,000	"	"	
10,694,659 65	9,986,523	10,137,221 72	10,200,000	10,400,000	200,000	"	
507,586 14	502,541	503,124 80	500,000	500,000	"	"	
1,735,407 00	1,436,990	1,714,548 85	1,600,000	1,050,000	50,000	"	
6,026,436 32	5,755,875	5,507,475 60	5,500,000	8,200,000	2,900,000	"	
3,001,007 36	2,895,419	3,010,872 44	3,000,000	3,000,000	"	"	
226,065 65	136,882	174,568 44	175,000	175,000	"	"	
54,305 04	73,896	61,009 77	70,000	70,000	"	"	
136,745 47	136,550	132,123 88	140,000	140,000	"	"	
86,957 52	84,475	70,495 85	85,000	85,000	"	"	
17,489 68	15,202	21,866 58	15,000	15,000	"	"	
650	1,740	723	1,000	1,000	"	"	
							a) Produit approximatif.
927,449 09	852,164	850,720 55	850,000	830,000	30,000	"	
752,952 29	502,415	608,955 51	620,060	620,000	"	"	
1,655,222 46	1,564,299	1,455,218 81	1,465,000	1,465,000	"	"	
99,124 43	106,765	81,750 23	120,000	130,000	10,000	"	
80,644 77	84,892	94,922 86	90,000	90,000	"	"	
1,890,240 91	1,697,253	1,859,540 40	1,850,000	1,750,000	"	100,000	
3,387,445 25	3,064,554 93	3,195,479 51	2,850,000	2,600,000	"	250,000	
149,070 52	114,129 92	129,275 98	110,000	110,000	"	"	
25,177 01	21,509 71	25,524 14	25,000	25,000	"	"	
155,517 14	(a 200,000	156,799 21	170,000	200,000	30,000	"	
51,065 45	57,445 87	50,599 74	65,000	65,000	"	"	
150,586 42	124,810 40	115,844 50	512,000	225,000	"	87,000	
		A REPORTER. . . . fr.	92,852,950	96,915,950	5,840,000	777,000	

## PIÈCES A L'APPUI DU PROJET DE BUDGET

Administration.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS CONSTATÉS PEN		
		1914.	1915.	1916.
<b>CAPITAUX ET REVENUS.</b>				
TRAVAUX PUBLICS . . .	Chemin de fer . . . . .	11,226,510 87	12,401,750 22	13,572,575 03
	Produit des cartes de circulation dans les stations et sur le chemin de fer . .	"	"	"
	Rachat et transfert de rentes, y compris l'aliénation de rentes constituées . .	308,742 11	29,191 88	8,468 64
	Capitaux du fonds de l'industrie . . . . .	87,090 51	60,207 50	117,175 07
	— de créances ordinaires . . . . .	370,750 42	128,500 50	84,746 52
	Prix de vente d'objets mobiliers; transactions en matière domaniale; dommages et intérêts; successions en déshérence; épaves . . . . .	214,020 55	474,050 15	162,883 01
	Prix de vente de domaines, en vertu de la loi du 27 décembre 1822, payés en numéraire en suite de la loi du 28 décemb. 1855, pour l'exécution de celle du 27 décemb. 1822 et des lois des 30 juin 1840, 18 mai 1845 et 28 fév. 1846 .	480,750 19	570,251 69	511,392 51
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations; vente d'herbes; extraction de minéral de fer, de terre et de sable . . . . .	697,415 63	862,579 79	1,052,546 18
	Fermages de biens fonds et bâtiments, de chasses et de pêches, arrrages de rentes; revenus des domaines du Département de la Guerre . . . . .	470,021 03	350,837 20	422,704 "
	Produits de l'école vétérinaire et d'agriculture . . . . .	"	"	10,381 44
	Produits de l'établissement de Ruysselede . . . . .	"	"	"
	Intérêts de créances du fonds de l'industrie et de créances ordinaires . . .	60,632 86	67,078 06	251,640 "
	Restitutions et dommages-intérêts en matière forestière . . . . .	2,286 59	420 50	69 66
	— volontaires . . . . .	84 05	91 97	98 83
	Abonnements au <i>Moniteur</i> , aux <i>Annales parlementaires</i> et au <i>Recueil des lois</i> .	66,520 19	45,282 75	55,956 84
	Produit des salaires des conservateurs des hypothèques sur les actes de transcriptions, attribués au trésor jusqu'à concurrence d'un quart . . . . .	"	"	"
	Produits divers des prisons (pistoies, cantines, vente de vieux effets) . . .	68,576 22	52,000 "	58,744 07
	Intérêts de 15,458 obligations de l'emprunt de 50,000,000 de francs, à 4 p. %, provenant de l'emploi de l'encaisse de l'ancien caissier général, sans préjudice aux droits envers le même caissier, dont il est fait réserve expresse .	557,520 "	557,520 "	557,520 "
	Intérêts des capitaux tenus en réserve jusqu'à la liquidation définitive des créances mentionnées à l'art. 64 du traité conclu entre la Belgique et le royaume des Pays-Bas, le 5 novembre 1842 . . . . .	"	"	"
TRÉSOR PUBLIC . . . . .	Produit de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations . . . . .	670,459 17	540,843 04	560,989 01
	— des actes des commissariats maritimes . . . . .	35,915 87	42,805 82	40,801 01
	— des droits de pilotage et de fanal . . . . .	581,151 17	535,995 62	612,619 93
	— de la fabrication de pièces de cuivre . . . . .	505,977 17	"	547,225 61
	Intérêts attribués au trésor par la loi du 22 mai 1848, sur les émissions de billets de banque de la société générale pour favoriser l'industrie nationale .	"	"	"
	Moitié des intérêts du cautionnement de 2,000,000 de francs de la société de la Dendre . . . . .	"	"	"
	Produit de la retenue de 1 p. % sur les traitements et remises donnant lieu à une pension civile ou ecclésiastique . . . . .	"	"	"

## DES VOIES ET MOYENS, POUR L'EXERCICE 1850.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE des CINQ DERNIÈRES ANNÉES.	PRÉVISIONS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1850.		Observations.
1847.	1848.		adoptées POUR L'EXERCICE 1849.	proposées POUR L'EXERCICE 1850	En PLUS.	En MOINS.	
	REPORT.	fr.	92,852,050	95,915,950	5,840,000	777,000	
14,587,695 70	12,081,745 09	12,774,014 18	15,500,000	10,500,000	1,000,000	"	
"	(a " "	"	25,000	25,000	"	"	a) Le produit n'est pas encore connu.
12,515 76	1,352 "	72,010 08	1,500	1,500	"	"	
76,745 59	83,291 "	86,703 35	120,000	70,000	"	50,000	
280,056 54	172,542 "	207,276 40	200,000	200,000	"	"	
281,500 19	618,954 "	350,277 54	200,000	250,000	50,000	"	
484,270 05	544,187 "	453,166 "	200,000	200,000	"	"	
1,202,510 51	958,252 "	950,576 42	1,100,000	1,100,000	"	"	
422,044 85	595,006 "	412,140 80	400,000	400,000	"	"	
51,684 86	56,014 "	54,695 45	60,000	50,000	"	10,000	
"	"	"	"	60,000	60,000	"	
95,802 89	61,151 "	108,462 76	50,000	120,000	70,000	"	
188 54	151 "	621 02	100	100	"	"	
419 48	460 "	250 86	100	100	"	"	
29,140 57	47,567 "	44,055 27	40,000	40,000	"	"	
"	"	"	25,000	25,000	"	"	
121,101 24	(b 120,000 "	84,084 51	120,000	120,000	"	"	b) Revenu approximatif.
557,520 "	557,520 "	557,520 "	557,520	557,520	"	"	
"	150,526 99	"	299,500	299,500	"	"	
528,637 24	553,424 57	570,870 79	480,000	480,000	"	"	
48,047 56	51,699 16	41,254 "	40,000	50,000	10,000	"	
505,198 41	590,509 11	502,650 45	575,000	575,000	"	"	
156,717 90	92,568 38	220,072 26	145,000	"	"	145,000	
"	"	"	400,000	"	"	400,000	
"	"	"	42,750	42,750	"	"	
"	"	"	240,000	240,000	"	"	
	A REPORTER.	fr.	113,654,420	117,502,420	5,050,000	1,382,000	

## PIÈCES A L'APPUI DU PROJET DE BUDGET

Administration.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS CONSTATÉS PEN		
		1844.	1845.	1846.
<b>REMBOURSEMENTS.</b>				
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions, etc. . . . .	1,205 75	220 24	853 00
	Frais de perception des centimes provinciaux et communaux . . . . .	85,404 98	90,275 17	92,194 80
	Recouvrements de reliquats de comptes arrêtés par la Cour des Comptes . . . . .	54,727 65	16,022 82	58,229 42
	Bénéfice éventuel produit par la fonderie de canons à Liège, sur la fabrication d'armes de guerre à exporter pour l'étranger . . . . .	"	"	"
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Frais de poursuites et d'instances . . . . .	8,762 87	12,946 87	3,755 48
	Avances faites par le Ministère des Finances. Recouvrements sur les communes, les hospices et les acquéreurs de biens domaniaux pour frais de régie de leurs bois.	144,108 12	135,550 55	135,047 10
	Frais de perception faites pour le compte de tiers . . . . .	9,550 98	6,245 12	6,561 68
	Frais de perceptions faites pour le compte des provinces . . . . .	8,154 44	7,179 47	7,050 49
	Avances faites par le Ministère de la Justice. Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc. . . . .	159,182 22	155,170 50	156,225 44
	Frais d'entretien et de transport de mondians, d'indigents, d'enfants trouvés, etc. . . . .	10,711 19	5,455 10	280 32
	Avances faites par les Ministères de l'Intérieur, de la Guerre et des Trav. publics. Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique . . . . .	1,044 50	6 60	102 59
	Pensions à payer par les élèves de l'école militaire . . . . .	24,000 "	17,200 "	15,500 "
	Annuités à payer par les propriétaires riverains du canal de la Campine, 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> sections, du canal d'embranchement vers Turnhout et de la 1 <sup>re</sup> section du canal de Zelzaete. . . . .	"	"	"
	Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières . . . . .	812,754 78	1,082,674 31	680,191 34
Recettes accidentelles. . . . .	40,552 30	297,080 05	548,505 32	
TRÉSOR PUBLIC . . . . .	Versements à faire par les sociétés anonymes, les concessionnaires de chemins de fer, de routes, de canaux et de ponts . . . . .	"	"	"
	Abonnement des provinces pour réparation d'entretien dans les prisons . . . . .	"	11,608 "	10,608 "
	— — — pour le service des ponts et chaussées . . . . .	"	"	"
	Chemin de fer rhénan. — Dividendes de 1840, 1850 . . . . .	57,250 "	111,600 "	129,150 "
	Produit des ventes de biens domaniaux autorisées par la loi du 5 février 1845. . . . .	"	491,530 76	504,476 30

## DES VOIES ET MOYENS, POUR L'EXERCICE 1850.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE des CINQ DERNIÈRES années.	PRÉVISIONS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1850.		Observations.
1847.	1848.		adoptées POUR L'EXERCICE 1849.	proposées POUR L'EXERCICE 1850.	En PLUS.	En MOINS.	
	REPORT. . . . . fr.		115,054,420	117,502,420	5,050,000	1,382,000	
2,588 40	1,505 75	1,265 86	1,000	1,000	"	"	
95,527 27	99,251 13	92,548 69	100,000	100,000	"	"	
30,585 85	94,512 "	"	50,000	50,000	"	"	
"	68,005 "	"	25,000	25,000	"	"	
2,615 42	5,595 "	"	5,000	5,000	"	"	
136,811 11	135,256 "	"	155,000	155,000	"	"	
6,084 25	5,412 "	"	6,000	6,000	"	"	
7,858 17	7,078 "	"	7,000	7,000	"	"	
144,255 42	127,164 "	"	160,000	150,000	"	10,000	
"	2,445 "	"	1,000	1,000	"	"	
762 96	262 "	"	100	100	"	"	
25,100 "	46,285 "	"	54,200	27,200	"	27,000	
"	"	"	148,500	148,500	"	"	
521,290 08	211,245 16	"	852,400	825,000	"	27,400	
468,220 16	458,584 75	"	290,000	290,000	"	"	
50,000 "	"	"	156,800	88,000	"	68,800	
20,888 "	6,500 "	"	25,600	25,600	"	"	
"	"	"	61,200	61,200	"	"	
(a	(b	"	160,000	160,000	"	"	a) Le dividende a été distribué en obligations portant intérêt.
TOTAUX . . . . . fr.			115,891,020	119,405,820	5,050,000	1,515,200	b) Le dividende n'est pas encore établi.
455,576 02	278,486 "	546,015 85	900,000	900,000	"	"	
TOTAUX . . . . . fr.					5,030,000	1,515,200	
AUGMENTATION. . . . . fr.					5,514,800		

## PIÈCES A L'APPUI DU BUDGET DES VOIES ET MOYENS.

VOIES ET MOYENS.

EXERCICE 1850.

ÉTAT N° 2.

## ÉTAT DE RÉPARTITION

DU

## CONTINGENT DE LA CONTRIBUTION FONCIÈRE DE 1848.

PROVINCES.	REVENU IMPOSABLE de CHAQUE PROVINCE, d'après les résultats du cadastre au 31 décembre 1845.	CONTINGENT POUR 1848.	Observations.
Anvers . . . . .	15,642,646 49	1,546,105 »	
Brabant. . . . .	28,555,848 26	2,817,573 »	
Flandre occidentale . . . . .	25,857,667 66	2,552,033 »	
— orientale. . . . .	26,413,156 28	2,606,155 »	
Hainaut. . . . .	26,731,129 85	2,637,527 »	
Liège . . . . .	15,410,595 60	1,520,525 »	
Limbourg . . . . .	6,954,136 22	686,156 »	
Luxembourg . . . . .	5,656,220 »	556,152 »	
Namur . . . . .	9,911,728 49	977,978 »	
TOTAUX. . . . .	157,090,928 55	15,500,000 »	

VOIES ET MOYENS.

—  
EXERCICE 1850.

---

ÉTAT N° 3.

---

# ÉTAT

DU

**MONTANT DES RÔLES DE LA CONTRIBUTION PERSONNELLE**

DE 1848.



## PIÈCES A L'APPUI DU PROJET DE BUDGET

PROVINCES.	PRINCIPAL DE LA CONTRIBUTION PERSONNELLE DE 1848 SUR							
	LA VALEUR LOCATIVE.	LES PORTES ET FENÊTRES.	LES FOYERS.	LE MOBILIER.	LE RACHAT DES QUATRE PREMIÈRES BASES		LES DOMESTIQUES.	LES CHEVAUX.
					à 8 p. o/o.	à 12 p. o/o.		
Anvers.....	295,176 40	589,717 28	104,791 82	209,537 02	4,988 74	6,922 47	80,185 70	34,629 90
Brabant.....	575,958 60	627,674 90	196,749 29	398,851 54	802 52	1,561 27	148,310 00	85,588 76
Flandre occidentale..	270,510 55	455,565 71	122,809 09	162,740 71	5,085 12	5,486 00	61,964 42	35,074 88
— orientale...	407,551 25	625,822 20	154,659 38	241,735 37	"	12 "	84,770 72	48,188 05
Hainaut.....	271,271 34	418,301 40	146,766 09	164,165 40	"	"	64,710 68	57,529 08
Liège.....	178,288 54	240,295 58	101,857 28	119,937 22	3,279 68	5,728 16	64,015 91	52,545 04
Limbourg.....	32,776 55	59,681 70	21,545 55	27,415 45	"	"	22,240 40	12,550 12
Luxembourg.....	21,920 07	45,585 62	28,668 89	21,180 27	"	"	8,060 18	5,555 62
Namur.....	62,484 00	100,119 68	48,477 20	57,319 68	4 24	61 04	26,682 52	24,580 42
TOTAUX....	2,115,726 64	2,051,560 07	926,104 57	1,402,745 06	12,158 10	15,771 54	561,855 49	352,411 77

## DES VOIES ET MOYENS, POUR L'EXERCICE 1850.

TOTAL DE LA CONTRIBUTION.	REMISES			PRINCIPAL, non compris les COTISATIONS d'office.	COTISATIONS D'OFFICE.	TOTAL DU PRINCIPAL.	DIX CENTIMES additionnels POUR LE TRÉSOR.	TOTAL.	NOMBRE D'ARTICLES de rôles.
	De la moitié de la contribution, d'après les 4 premières ba- ses (art. 49 de la loi).	Du quart de la contribution, d'après les 4 premières ba- ses (art. 49 de la loi).	TOTAL.						
1,125,748 02	1,120 36	427 65	1,548 01	1,124,200 01	»	1,124,200 01	112,420 03	1,256,620 04	42,554
2,031,457 55	5,078 65	2,817 40	8,406 05	2,022,901 50	»	2,022,901 50	202,206 »	2,225,257 50	61,212
1,095,653 06	2,299 15	950 52	3,249 67	1,090,585 59	»	1,090,585 59	109,058 55	1,199,421 74	58,589
1,562,747 97	1,235 82	859 41	2,095 23	1,560,652 74	»	1,560,652 74	156,054 58	1,716,707 12	75,968
1,122,778 09	4,370 15	555 85	4,954 98	1,117,845 11	»	1,117,845 11	111,784 22	1,229,627 55	62,055
752,905 21	2,195 26	1,526 84	3,722 10	749,245 11	»	749,245 11	74,924 08	824,167 19	52,591
175,807 33	»	»	»	175,807 33	»	175,807 33	17,580 52	193,387 85	9,967
151,666 65	»	»	»	151,666 65	»	151,666 65	15,166 06	144,855 51	8,898
310,529 18	160 34	98 55	258 87	310,270 31	»	310,270 31	31,026 85	351,197 16	15,325
8,316,335 04	17,068 71	7,236 18	24,304 89	8,292,028 15	»	8,292,028 15	829,101 09	9,121,210 24	366,719

## PIÈCES A L'APPUI DU PROJET DE BUDGET

VOIES ET MOYENS.

EXERCICE 1850.

ÉTAT N° 4.

## ÉTAT

DU

## MONTANT DES RÔLES DU DROIT DE PATENTE DE 1848.

PROVINCES.	PRINCIPAL des RÔLES PRIMITIÉS et des rôles supplétifs.	DIX CENTIMES ADDITIONNELS POUR LE TRÉSOR.	TOTAL GÉNÉRAL.	NOBRE D'ARTICLES de RÔLES.	Observations.
Anvers . . . . .	571,719 73	57,179 58	408,899 51	50,272	Le montant des rôles du 4 <sup>e</sup> trimestre 1848 est établi, par approximation, d'après les produits du 4 <sup>e</sup> trimestre 1847.
Brabant . . . . .	566,657 94	56,655 24	623,215 18	40,450	
Flandre occidentale .	255,922 02	25,591 85	281,513 85	52,462	
Flandre orientale . .	423,784 24	42,391 80	466,176 04	44,851	
Hainaut . . . . .	514,919 18	51,492 16	566,411 34	50,545	
Liège . . . . .	205,732 76	29,573 07	235,305 83	30,048	
Limbourg . . . . .	70,055 42	7,005 25	77,060 65	11,172	
Luxembourg . . . . .	64,488 85	6,440 01	70,937 84	15,235	
Namur . . . . .	124,457 03	12,443 35	136,880 38	17,153	
TOTAUX . . . . .	2,087,617 15	268,781 27	2,956,398 42	270,166	

## DES VOIES ET MOYENS, POUR L'EXERCICE 1850.

VOIES ET MOYENS.

EXERCICE 1850.

ÉTAT N° 5.

## MONTANT

DES

## REDEVANCES SUR LES MINES POUR L'EXERCICE 1848.

PROVINCES.	PRINCIPAL DES REDEVANCES		TOTAL.	10 centimes pour fonds de non-valeurs.	5 centimes pour frais de perception.	TOTAL GÉNÉRAL.
	Fixes.	Proportionnell.				
Hainaut . . . . .	9,071 70	115,066 50	123,058 20	12,503 82	6,767 10	142,109 12
Liège . . . . .	5,557 02	45,008 57	47,446 20	4,744 65	2,609 54	54,800 46
Luxembourg . . . .	1,126 70	354 44	1,561 14	136 11	74 87	1,572 12
Namur. . . . .	2,061 50	4,595 58	7,554 68	755 40	415 51	8,725 65
<b>TOTAUX. . . . .</b>	<b>16,607 62</b>	<b>169,702 69</b>	<b>170,400 31</b>	<b>17,940 02</b>	<b>9,867 02</b>	<b>207,207 35</b>

## PIÈCES A L'APPUI DU PROJET DE BUDGET

VOIES ET MOYENS.

EXERCICE 1850.

## DROIT DE CONSOMMATION SUR LES BOISSONS DISTILLÉES,

## ÉTAT DU MONTANT DES PRO

PROVINCES.	Nombre total de déclarations faites pour le dernier semestre et pour le dernier trimestre de l'année précédente.	NOMBRE DE DÉCLARATIONS FAITES						MONTANT	
		POUR LE 1 <sup>er</sup> SEMESTRE		POUR LE 2 <sup>me</sup> trimestre.	POUR LE 3 <sup>me</sup> SEMESTRE		POUR LE 4 <sup>me</sup> trimestre.	POUR LE 1 <sup>er</sup> SEMESTRE	
		jusqu'au 31 janvier inclus.	pendant les mois de février et mars.	pendant les mois d'avril, mai et juin.	jusqu'au 31 juillet inclus.	pendant les mois d'août et septembre.	pendant les mois d'octobre, novembre et décembre.	jusqu'au 31 janvier inclus.	pendant les mois de février et mars.
1.		3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.
Anvers . . . . .	5,101	2,862	141	70	2,080	140	256	54,017 50	1,970 "
Brabant . . . . .	5,480	4,790	585	208	4,077	456	401	57,277 50	5,086 25
Flandre occidentale.	4,692	4,262	284	135	4,150	555	182	40,667 50	5,587 50
— orientale . . . . .	5,540	4,906	191	200	4,951	287	327	54,055 "	2,187 50
Hainaut . . . . .	7,545	7,509	502	186	7,072	575	887	70,102 50	5,250 "
Liège . . . . .	6,585	4,755	1,119	571	4,045	1,518	400	51,550 "	15,510 25
Limbourg . . . . .	1,744	1,512	75	105	1,507	114	175	15,025 "	767 50
Luxembourg . . . . .	2,191	1,884	116	95	1,856	257	158	19,050 "	1,177 50
Namur . . . . .	5,408	2,925	286	154	2,708	310	344	50,452 50	5,077 50
TOTAUX . . . fr.	40,502	55,500	2,897	1,711	34,552	5,581	5,202	389,527 50	54,405 "

## DES VOIES ET MOYENS, POUR L'EXERCICE 1850.

ÉTAT N° 6.

ÉTABLI PAR LA LOI DU 18 MARS 1838. — ANNÉE 1848.

## DUITS POUR L'ANNÉE 1848.

DES DROITS PAYÉS				NOMBRE DE PROCÈS-VERBAUX DE CONTRAVENTION qui ont été dressés				Observations.
POUR LE 2 <sup>me</sup> trimestre	POUR LE 2 <sup>me</sup> SEMESTRE		POUR LE 4 <sup>me</sup> trimestre.	PENDANT le mois DE JANVIER.	PENDANT les 5 autres mois du premier se- mestre.	PENDANT le mois DE JUILLET	PENDANT les 5 autres mois du deuxième semestre.	
pendant les mois d'avril, mai et juin.	jusqu'au 31 juillet inclus	pendant les mois d'août et septembre.	pendant les mois d'octobre, no- vemb. et décemb.	15.	16.	17.	18.	
11.	12.	13.	14.	15.	16.	17.	18.	19.
512 50	32,592 50	2,057 50	1,450 "	7	4	"	2	
1,317 50	56,055 "	5,782 50	2,327 50	7	23	"	14	
764 75	45,482 50	5,915 "	1,008 75	"	5	4	9	
1,066 25	54,532 50	5,005 "	1,708 75	5	10	5	32	
980 "	74,030 "	4,165 "	2,537 50	9	36	2	35	
5,095 "	55,522 50	15,480 "	2,721 25	2	9	5	9	
557 50	15,615 "	1,175 "	880 "	"	2	"	14	
480 "	18,742 50	2,307 50	805 "	2	1	"	"	
706 25	20,380 "	5,302 50	1,741 25	5	11	1	2	
9,470 75	580,552 50	41,340 "	15,240 "	35	101	15	117	
870,342 75								